



Municipalité
de
Vucherens

Au Conseil communal
1509 Vucherens

Vucherens, le 13 mars 2023

Préavis municipal n°02/2023

**Demande de crédit d'étude de CHF 90'000.- TTC pour la réfection de la
chaussée, du réseau d'eau potable et des collecteurs d'eaux claires
secteur Planche Nardin - Chemin des Laviaux**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Les infrastructures routières et souterraines de la commune de Vucherens datent de plusieurs décennies et n'ont bénéficié que de

- surfaçages légers concernant le revêtement bitumineux,
- petites interventions ponctuelles au niveau des conduites d'eaux claires,
- peu de travail sur le réseau d'eau potable.

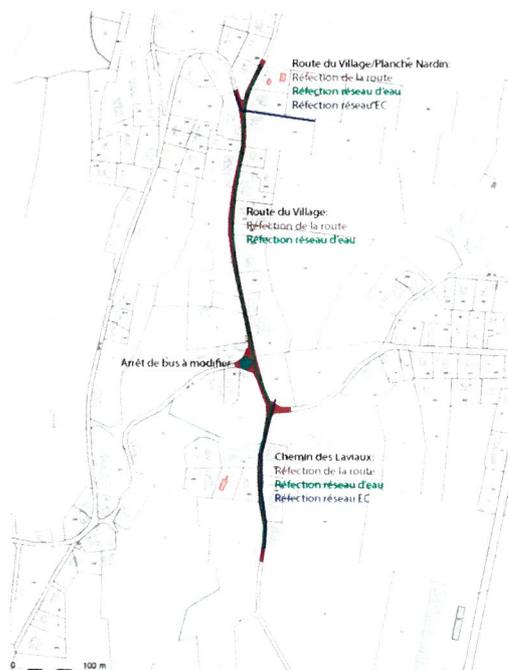
La Municipalité a identifié le tronçon de la route du Village, compris entre le quartier de Planche Nardin et le début du chemin des Laviaux, comme étant prioritaire au vu de l'état de la chaussée et des problèmes récurrents d'inondations et d'engorgement des conduites. A noter encore, qu'en cas de travail lourd sur le revêtement, la conduite d'eau potable en fibrociment datant du milieu du siècle passé devrait obligatoirement être remise à neuf.

2. Buts et objectifs

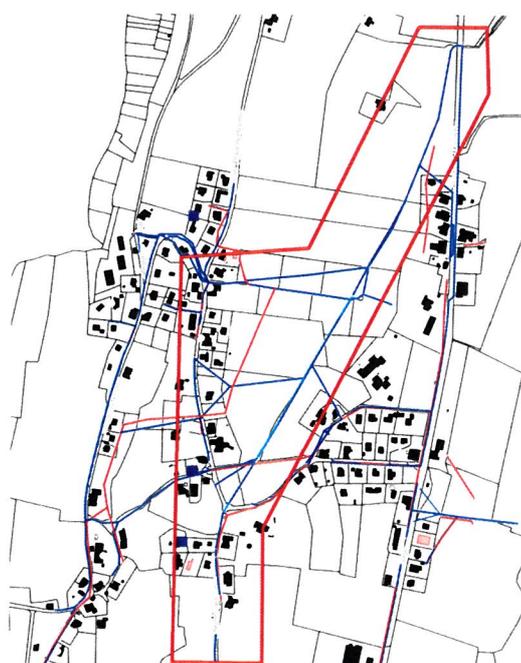
Le présent préavis a pour but de chiffrer les coûts de remise à niveau des infrastructures routières et souterraines et d'identifier les meilleures solutions pour résoudre les problèmes d'évacuation.

L'objectif pour la Municipalité est de pouvoir se prononcer sur la faisabilité de tout ou partie des différents objets.

Secteur de réfection de la chaussée et de la conduite d'eau potable



Secteur de réfection des eaux claires



Pour les deux tronçons de la route du Village n'étant pas concernés par la réfection complète (virage de la Bruvière- Sarandin et croisée chemin des Laviaux-Trois Suisses), la Municipalité a prévu un dégrappage et la pose d'un enrobé superficiel.

3. Choix des mandataires

Des offres d'honoraires ont été demandés à deux bureaux d'ingénieurs, ayant déjà travaillé pour la commune de Vucherens, NPPR INGENIEURS GEOMETRES SA à Moudon (géomètre historique de la commune) et AW INGENIEURS-CONSEILS SA à Mézières (actuel ingénieur pour le réseau d'eau communal).

La Municipalité a porté son choix sur le bureau AWI pour les raisons suivantes :

- coûts plus bas de CHF 8'500.- environ,
- très bonne collaboration dans les précédents mandats,
- connaissance de notre réseau d'eau potable.

4. Coûts des honoraires

Ci-dessous, l'offre d'honoraires du bureau AW INGENIEURS-CONSEILS SA pour les phases 31 à 41 (avant-projet à appel d'offres) :

Montant brut plus frais et débours	CHF 93'133.65
Rabais global sur montant brut	- CHF 11'176.05
<hr/>	
Total HT	CHF 81'957.60
TVA (7.7%)	CHF 6'310.75
<hr/>	
Total TTC	CHF 88'268.35
Divers & imprévus	CHF 1'731.65
<hr/>	
Montant TTC de la présente demande de crédit	CHF 90'000.00
<hr/>	

5. Crédit d'étude

5.1 Amortissement

Le montant de CHF 90'000.00 sera amorti par un prélèvement de :

- CHF 49'000.- sur le compte 9280.4 « Fonds affectés : épuration »,
- CHF 27'000.- sur le compte 9282.1 « Fonds de réserve : travaux »,
- CHF 14'000.- sur le compte 9280.8 « Fonds affectés : service des eaux ».

5.2 Charges annuelles

Il n'y a pas de charges annuelles supplémentaires, hormis celles afférentes aux intérêts et à l'amortissement du crédit.

5.3 Financement

Le montant du présent préavis sera financé par un emprunt bancaire.

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Vucherens,

- **vu le préavis municipal n°02/2023,**
- **où le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,**
- **considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour de la présente séance,**

décide

- **d'accorder le crédit d'étude de CHF 90'000.- TTC pour la réfection de la chaussée, du réseau d'eau potable et des collecteurs d'eaux claires secteur Planche Nardin - Chemin des Laviaux.**

Adopté en séance de Municipalité le 13 mars 2023.

Au nom de la Municipalité

Etienne Cherpillod

Syndic



Noémie Steiger

Secrétaire

Municipaux responsables : Messieurs Urbain Cherpillod et Jean-François Perroud